

Post Exposure to Blood and Body Fluids Instructions Record – Exposed

Date:			
Initial each entry when discussed with the exposed.			
You have been exposed to blood and/or body fluids and will be tested for three diseases: Human Immunodeficiency Virus			
(HIV), Hepatitis B, and Hepatitis C.			
Yo	our test results are confidential. These are only available to you and \square Hospital Emergency Department; \square Public Health;		
	Infection Control Practitioner; Your Community Primary Care Provider (indicate which are applicable).		
Aı	n information sheet from Manitoba Health discusses risks of HIV, Hepatitis B, and Hepatitis C.		
Fo	or provider: from Post Exposure to Blood and Body Fluids Resources for Exposed and Source (CLI.4110.PLI.017.SD.02), give:		
	Exposure to Infected Blood or Other Body Fluids (non-occupational exposures) OR		
	Exposure to Infected Blood or Other Body Fluids – Information for Occupational Settings		
Ri	sk of HIV transmission after exposure depends on the current infection status of the person (source) from whom blood or		
	ody fluids originated from and how you were exposed to these.		
Yo	our risk of Hepatitis B (HBV) transmission after exposure:		
'	Higher if you (the exposed) are not fully immune.		
١ ،	• If you are not immune and there is risk to you, Hepatitis B immunoglobulin and Hepatitis B vaccine may be ordered.		
	The immunoglobulin provides passive immunity until your body can produce its own antibodies from the vaccine.		
Risk of Hepatitis C (HCV) transmission after exposure:			
	The level of risk depends on the type of body fluid and how you were exposed to it.		
	revention of transmission to others while awaiting the results of testing:		
U	ntil the source is tested and is assessed as being negative or until follow-up is completed in six months:		
'	 Abstain from sexual intercourse or use a latex condom with a non-petroleum lubricant at all times; 		
'	Do not donate blood, plasma, organs, tissue or sperm;		
'	• Do not share toothbrushes, razors, needles or other items, which may be contaminated with blood or body fluids;		
•	Do not become pregnant;		
'	• If you are breastfeeding, we will consult an infectious diseases specialist for specific directions. However, there is no		
	delay in starting antiretroviral medications for HIV if indicated. Irrespective of whether you are given the drugs or not,		
<u> </u>	until we hear back from the infectious diseases specialist, pump and discard the breast milk.		
	antiretroviral drug therapy is prescribed, the rationale, side effects, instructions for taking the drugs and follow-up		
re	equired are explained to you.		
-	Provided with "Medications to Reduce the Risk of HIV Infection", located in <i>Post Exposure to Blood and Body Fluids</i>		
//	Resources for Exposed and Source and in HIV – PEP kit.		
IMPORTANT if you received an HIV post-exposure prophylaxis (PEP) kit: Report to the emergency department where the tests were done for follow-up if test results have not been provided to you			
	the time the last dose in the kit is due.		
_	ou should receive follow-up care by (date):		
	 Follow up with your primary care provider in community. You may receive a call from a Public Health Practitioner. 		
	 If you do not have a primary care provider in the community, attend a regional primary health care setting or a local 		
	walk in/same day clinic.		
	For occupational exposure in Southern Health-Santé Sud and Partner Organizations: Infection Control Practitioner (ICP)		
	will contact you and guide you for follow-up care.		
	Manitoba HIV Program (204-940-6089; 1-866-449-0165) by the health care provider who receives your test results.		
You should have repeated blood tests if you were assessed at risk for: (Provider – select appropriate boxes)			
1.			
	For non-occupational exposure, at 12 weeks (i.e. eight weeks after completion of PEP).		
	For non-occupational exposure, will be considered at six (6) months after exposure if HCV was acquired.		
	☐ For occupational exposure, you should have repeated blood tests for HIV at six (6) weeks and four (4) months.		
2.	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
	antibodies from the vaccines, follow-up with your primary care provider.		
3.			
	If your baseline testing was negative and if the source is unknown, retesting at six (6) months;		

Provide this record to the exposed; Keep a copy on the health record.



Post-Exposition au Sang et aux Liquides Corporels Rapport – Personne Exposée

Date:

Apposez vos initiales à la droite de chaque énoncé, après en avoir discuté avec la personne exposée.	Initiales		
Vous avez été exposé(e) à du sang et/ou à des liquides corporels, et serez soumis(e) à un test de dépistage de quatre maladies : le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), l'hépatite B et l'hépatite C.			
Vos résultats d'examen sont confidentiels. Vous seul(e) en serez informé, ainsi que (cochez les cases qui s'appliquent) ☐ le service			
d'urgence; ☐ Santé publique; ☐ le(la) spécialiste en contrôle des infections; ☐ votre prestataire de soins primaires communautaires			
Une fiche d'information de Santé Manitoba traite des risques liés au VIH, à l'hépatite B et à l'hépatite C.			
Précisez le contexte dans lequel s'inscrivent les résultats :			
Exposition à du sang ou à d'autres liquides corporels (contexte professionnel) OU			
Exposition à du sang ou à d'autres liquides corporels (contexte non-professionnel)			
Le risque de transmission du VIH après une exposition dépend de l'état infectieux actuel de la personne source et de la façon dont vous avez été exposé(e) au sang ou aux liquides corporels.			
Le risque de transmission de l'hépatite B après une exposition est plus élevé si vous n'êtes pas complètement immunisé(e). Si vous courez			
un risque, on peut vous administrer de l'immunoglobuline de l'hépatite B et le vaccin contre l'hépatite B. L'immunoglobuline fournit une			
immunité passive jusqu'à ce que vous puissiez produire vos propres anticorps à partir du vaccin.			
Le niveau de risque de transmission de l'hépatite C après une exposition dépend du type de liquides corporels et de la façon dont vous y			
avez été exposé(e).			
Il faut prévenir la propagation de l'infection dans l'attente des résultats des examens.			
Tant que la personne source n'a pas été examinée et obtenu un résultat négatif, ou tant que le suivi n'est pas terminé (environ six mois),			
les consignes suivantes doivent être suivies :			
 S'abstenir de tout rapport sexuel ou utiliser un préservatif en latex avec un lubrifiant sans pétrole en tout temps; 			
Ne pas faire de don de sang, de plasma, d'organes, de tissu ou de sperme;			
 Ne pas partager de brosses à dents, de rasoirs, d'aiguilles ou autres objets pouvant être contaminés par du sang ou des liquides corporels; 			
Ne pas tomber enceinte.			
Si vous allaitez, nous consulterons un(e) spécialiste en contrôle des infections pour connaître les directives à suivre. Cependant, il ne faut			
pas attendre pour commencer un traitement antirétroviral contre le VIH, si nécessaire. Que vous preniez ces médicaments ou non, pompez			
votre lait, puis jetez-le jusqu'à ce que nous recevions l'avis du(de la) spécialiste.			
Si un traitement antirétroviral vous est prescrit, on vous en expliquera la raison, les effets secondaires, les directives liées à la prise du			
médicament et le processus de suivi.			
☐ Accompagné de « Medications to Reduce the Risk of HIV Infection », inclus dans « Post Exposure to Blood and Body Fluids Resources			
for Exposed and Source » et dans la trousse de départ de prophylaxie post-exposition au VIH.			
À NOTER si vous avez reçu une trousse de départ de prophylaxie post-exposition au VIH :			
Faites un suivi auprès du service d'urgence où les examens ont été effectués si les résultats de ces derniers ne vous ont pas été fournis au			
moment de la dernière dose prescrite dans la trousse.			
Vous devrez recevoir des soins de suivi avant le (date) :			
□ Dans le cas d'une exposition en milieu communautaire,			
o Faites un suivi auprès de votre prestataire de soins primaires. Vous pourriez aussi recevoir un appel d'un(e) praticien(ne) de la santé			
publique.			
 Si vous n'avez pas accès à un(e) prestataire de soins primaires au sein de la communauté, allez dans un établissement régional de 			
soins de santé primaires ou une clinique locale sans rendez-vous.			
Dans le cas d'une exposition professionnelle au sein de Southern Health-Santé Sud ou d'un de ses organismes partenaires, le(la)			
spécialiste en contrôle des infections vous contactera et vous guidera vers les soins de suivi.			
Si les résultats d'examen révèlent que vous êtes séropositif, le prestataire de soins de santé qui les a reçus se chargera de vous			
orienter vers le programme de VIH du Manitoba (204-940-6089 ou 1 866 449-0165) pour que vous y obteniez les services de conseling			
et le traitement appropriés.			
Vous devrez subir plusieurs analyses de sang si on a évalué que vous étiez à risque de contracter ce qui suit <i>(cochez les cases qui s'appliquent)</i> : 1. VIH (virus de l'immunodéficience humaine) :			
Pour une exposition non professionnelle, à douze (12) semaines, cà-d. huit (8) semaines après la prise de médicaments fournis dans la			
trousse de départ.			
Pour une exposition non professionnelle, possiblement six (6) mois après avoir été exposé(e), si le virus de l'hépatite C a été contracté.			
Pour une exposition professionnelle, à six (6) semaines, puis à quatre (4) mois.			
2. VHB (virus de l'hépatite B): Cela dépend de votre statut vaccinal. Si vous n'avez pas été vacciné ou n'avez pas produit suffisamment			
d'anticorps à la suite des vaccins, faites un suivi auprès de votre prestataire de soins primaires.			
3. VHC (virus de l'hépatite C):			
☐ Si les résultats de votre examen initial sont négatifs et que la personne source est inconnue, refaites l'examen à six (6) mois.			
☐ Si les résultats de la personne source sont positifs, refaites l'examen à trois (3) et six (6) mois.			